



Gesves, le 16 novembre 2011.

Monsieur JP Philippot
Administrateur général RTBF
Boulevard A. Reyers, 52
1044 Bruxelles

Monsieur l'Administrateur Général,

L'émission « Questions à la Une » du 16 novembre dernier a eu le mérite d'aborder certains aspects de la problématique éolienne et a permis au porte-parole de VentdeRaison, Luc Rivet, d'apporter une contribution certainement très appréciée.

Nous vous en remercions.

VentdeRaison fédère les opposants à 75 projets éoliens en Wallonie et il était important que cette majorité silencieuse ait pu s'exprimer tant soit peu grâce à l'émission.

Mais il n'y a pas que les nuisances sonores, la dévaluation du patrimoine privé, la déstructuration de l'environnement, la hausse de la facture d'électricité due aux renouvelables, il y a également la perfide arnaque écologique qui culpabilise les pauvres citoyens, qui ne feraient pas assez d'efforts en matière de lutte contre le réchauffement climatique en refusant les éoliennes chez eux. Arnaque soigneusement orchestrée par des organismes douteux qui œuvrent dans les coulisses pour répandre des contre-vérités abominables à propos du véritable rôle de l'éolien industriel en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Il serait sans doute utile que le service public de radiodiffusion et de télévision belge francophone fasse un petit travail d'investigation objectif à ce sujet, permettant de d'informer correctement les téléspectateurs, plutôt que de se laisser faire par l'inondation de formules toutes faites dans le style du ministre Nollet avec sa sempiternelle ritournelle simpliste « un MWh remplace un MWh thermique et réalise donc une économie de 456Kg de CO₂ ».

Il n'en est rien évidemment.

Contrairement à la Belgique, l'Irlande publie, sur le site de son gestionnaire du réseau de transport d'électricité (eirgrid.com) les émissions de CO₂ de la production d'électricité, quart d'heure par quart d'heure, permettant d'en déduire le taux d'émission en KgCO₂/MWh pour le seul thermique, en fonction du taux de pénétration de l'éolien (quotité de l'éolien dans la demande immédiate). Et que constate-t-on ? Plus le taux de pénétration éolien augmente, plus les émissions du thermique augmentent. Ce qui veut dire que si chaque MWh éolien se substitue à un MWh thermique c'est au prix d'une sur-émission de CO₂ qui, comme tous les gens informés le savent, est due à la correction de l'intermittence éolienne par les turbines à gaz régulatrices qui

fonctionnent loin de leur optimum thermique, consomment bien davantage et émettent donc bien plus de CO₂.

Bien que l'Irlande soit incomparablement plus venteuse que la Wallonie, on pourrait tout de même s'inspirer de ces données irréfutables. Pour le mois d'avril 2011, par exemple, les calculs de Dr F.Udo¹ sur ces données montrent qu'un taux de pénétration éolien de 12,7 % (Nollet s'attendrait à une réduction des gaz à effet de serre de 12,5%) résulte en une économie de CO₂ de maximum² 4%. Examinons la transposition de ce résultat à la Belgique. Le Plan national de renouvelables de novembre 2012, qui matérialise nos engagements en la matière vis-à-vis de l'UE, table sur une puissance éolienne installée de 1016MW pour fin 2011. Ce potentiel, compte tenu du taux de charge moyen de l'éolien belge (20%) délivre en moyenne 200MW. La demande de puissance journalière moyenne belge est de 8000MW. Le taux de pénétration éolien moyen 2011 est donc de $200/8000 = 2,5\%$. A cela correspond, en application des résultats irlandais, une économie de 0,4% (quatre millièmes) de CO₂.

Oui mais.

Les données irlandaises concernant les émissions ne tiennent pas compte des phénomènes de « ramping up » des turbines à gaz régulatrices, où, en quelques secondes, elles doivent compenser une chute de l'apport éolien due à une aléatoire défaillance du vent. Des études internationales, (Le Pair, Benteke, de Groot), montrent que cet effet peut anéantir complètement l'économie déjà malingre de CO₂.

L'hypocrisie politique européenne acceptant, de manière purement comptable, mais totalement coupable, la réduction des gaz à effet de serre grâce à l'éolien, est évidemment une aubaine extraordinaire pour tous les responsables politiques. En effet, au lieu de s'investir dans des mesures douloureuses de réduction de CO₂ (décarboner l'industrie, interdire les 4x4, limiter les voitures neuves aux seules électriques, rationner le chauffage), la promotion de l'éolien ne demande aucun effort de conception et son prix exorbitant (certificats verts) est payé par les ménages. Et on continue à répandre la contre-vérité que l'éolien c'est bon pour le climat...

A quand une initiative courageuse d'investigation objective de la RTBF en la matière ?

Avec ma haute considération

Pour VentdeRaison

Guido Van Velthoven

ingénieur civil en gestion industrielle (KU Leuven)

chargé de cours honoraire à l'Ecole royale militaire et à l'ICHEC-St Louis

coordinateur général

Champia, 5

5340 Gesves

¹ <http://www.wind-watch.org/documents/wind-energy-in-the-irish-power-system/>

² Les émissions EIRGRID sont, pour chaque source thermique, basées sur les courbes de taux d'échauffement en fonction de la puissance délivrée, mais ignorent les phénomènes de cyclage de la régulation thermique.